



VENTE MAISON FAMILIALE DONT MA MERE A L'USUFRUIT

Par **mac vane**, le **05/09/2012** à **23:07**

Bjr

Mon frère, en accord avec ma mère et moi meme, vend la maison familiale dont m'a mère à l'usufruit suite au décès de mon père.

Personne n'habite cette demeure puisque ma mère est en maison de retraite

Pourriez vs m'indiquer quel est le % qui revient à chacun de nous.

Ce bien est estimé à 140.000 euros

Merci de vos

Par **youris**, le **05/09/2012** à **23:32**

bjr,

vous et votre frère vous vous partagez par moitié la valeur de la nue propriété.

vosre mère reçoit la valeur de l'usufruit qui est fonction de son âge si on applique le barème fiscal.

mais ce barème dans votre situation n'est pas d'une application obligatoire, vous pouvez d'un commun accord décider d'un partage différent.

cdt

Par **mac vane**, le **05/09/2012** à **23:41**

merci de vos commentaires. Si j'ai bien compris ma mère à 50% de la valeur et 20% de la côte part de mon père puisqu'elle à 86 ans

Par **janus2fr**, le **06/09/2012** à **11:02**

Bonjour,

Partant des 140000€ de départ, votre mère va en toucher la moitié si elle a bien la moitié du bien en pleine propriété, donc 70000€.

Sur l'autre moitié, elle va toucher 20% pour l'usufruit, donc 14000€.

Votre mère aura donc au total 84000€.

Les 2 enfants se partageront les 56000€ restants, donc 28000€ chacun.

Par **mac vane**, le **06/09/2012** à **13:55**

Merci beaucoup